

# PROGRAMME

# ENERGY JAPAN 2025

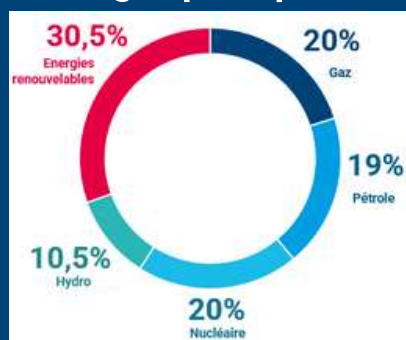
**DU 17 AU 21 FÉVRIER À TOKYO**

## Pourquoi le Japon ?

Le Japon, actuellement la 4<sup>e</sup> puissance économique mondiale, vise un objectif de neutralité carbone d'ici 2050.

Depuis sa réorientation stratégique, le Japon se trouve dans une forte dépendance aux importations de combustibles fossiles. D'ici 2030, la part des énergies renouvelables produites au Japon devrait augmenter pour atteindre 30 %.

## Mix énergétique Japon 2030



## DÉCOUVREZ LE MARCHÉ DE L'ÉNERGIE AU JAPON ET SES ACTEURS CLÉS

- PROSPECTIONS PARTENAIRES B2B
- SMART ENERGY WEEK
- VISITES DE SITES

**PARTICIPEZ A LA 20ÈME ÉDITION DE LA SMART ENERGY WEEK**

**1 500 EXPOSANTS & 55 000 VISITEURS**

EXPO H2 & FC

EXPO PV

BATTERIE JAPON

EXPO RÉSEAU INTELLIGENT

EXPO VENT

EXPO BIOMASSE

EXPO THERMIQUE ZERO-É

# LE PROGRAMME

## JOUR 1

### SÉMINAIRE DE BIENVENUE & VISITE DE SITE

#### 17 FÉVRIER 2025

- Séminaire de bienvenue - Analyse de l'écosystème de l'énergie japonaise
- Visite de site

## JOUR 2

### VISITE DU SALON SMART ENERGY WEEK

#### 18 FÉVRIER 2025

- Visite du salon Smart energy week  
Sur demande : analyse des participants + support interprète

## JOUR 3

### SMART ENERGY WEEK & RENCONTRES B2B

#### 19 FÉVRIER 2025

- Visite du salon Smart Energy Week
- Rencontres individuelles B2B avec des prospects japonais

## JOUR 4

### RENCONTRES B2B

#### 20 FÉVRIER 2025

- Journée de rencontres individuelles B2B avec des prospects japonais
- Soirée networking à la CCIFJ

## JOUR 5

### VISITE DE SITE & DEBRIEFING

#### 21 FÉVRIER 2025

- Visite de site & Session Debriefing
- Après-midi libre

## NOTRE OFFRE:

### OFFRE PRINCIPALE :

- Séminaire de bienvenue: code de conduite en affaires et coaching **5100 € taxes excl. \***
- Visite du salon Smart Energy Week, visite de groupe
- 2 jours de rendez-vous personnalisés < Mission Individuelle >
- Japonisation de votre offre et ciblage de prospects
- 2 Visites de sites < Sites industriels, Labos, etc> (H.T.)
- Conseil stratégique par la CCIFJ et son réseau (H.T.)

### OFFRE COMPLÉMENTAIRE :

- Analyses des participants du salon
- Interprète ( a compter environ 600 EUR HT)

**Sur Demande**

*Les frais de voyage (avions, taxis, transports en commun), les frais de logement et les frais de traduction ne sont pas inclus.\*\**

*\*\*TVA de 10 %\*\**

ROSA MASSARD

FRANCE EXPORT COUNSELOR

r.massard@ccifj.or.jp

CONTACT

# COMMENT PARTICIPER ?



Veuillez remplir le formulaire ci-dessous, le signer et le scanner.  
Ensuite, retournez-le à l'adresse suivante : [appui.entreprises@ccifj.or.jp](mailto:appui.entreprises@ccifj.or.jp)

**Avant le 15 novembre 2024**

## ENGAGEMENT DE PARTICIPATION À L'EXPÉDITION D'APPRENTISSAGE

Mission de la CCIFJ : Présentation de l'entreprise et action de prospection auprès des acteurs clés japonais, organisation des réunions BtoB et accompagnement complet pendant l'expédition d'apprentissage

### DÉTAILS DE L'ENTREPRISE :

Nom de l'entreprise\* : \_\_\_\_\_

Adresse\* : \_\_\_\_\_

Code Postal\* : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

Contact : \_\_\_\_\_

Activité commerciale\* : \_\_\_\_\_

### PERSONNE EN CHARGE :

Nom\* : \_\_\_\_\_ Position : \_\_\_\_\_

Téléphone\* : \_\_\_\_\_

Email\* : \_\_\_\_\_

### ENGAGEMENT\* :

Offre de service:	taxes exclues	taxes incluses
Offre Principale	5100 €	5610 €

#### Conditions générales de vente :

Le début de la mission est conditionné par :

- La réception des documents nécessaires à la présentation de l'entreprise et de ses produits/services.
- La confirmation du transfert des frais de service.

Paiement :

- Le paiement est dû à la signature du bon de commande.

Confidentialité :

- L'ENTREPRISE et la CCIFJ s'engagent à ne pas divulguer, exposer ou publier, sans l'autorisation écrite préalable de l'autre partie, toute information confidentielle dont elles pourraient avoir connaissance au cours de cette mission. Cette restriction continue de s'appliquer après l'expiration ou la résiliation de ce contrat, sans limite de temps.

Conditions d'annulation :

- Toute demande de résiliation de ce contrat doit être transmise à la CCIFJ sous la forme d'une lettre recommandée avec accusé de réception. Tout paiement effectué sera réputé acquis.

Droit applicable et juridiction compétente :

- En cas de divergences concernant l'interprétation ou l'exécution de ce contrat, l'ENTREPRISE et la CCIFJ s'efforceront de les résoudre à l'amiable. Si ce règlement amiable échoue, les parties se soumettront aux tribunaux compétents. Ce contrat est soumis au droit japonais (Code de procédure civile). Le tribunal compétent est le Tribunal sommaire de Tokyo.

Je reconnais avoir pris connaissance et accepté les conditions générales d'intervention de la CCIFJ, et m'engage à fournir tous les éléments nécessaires à la réalisation de cette mission.

Accord - Participation à la mission Energy Japan 2025

Date, timbre et signature :